

# Conseil Consultatif de votre Quartier

## « Monceau »

Compte-rendu de la réunion publique

du lundi 16 octobre 2017

Mairie du 8<sup>e</sup>

Présents :

Mesdames Suzanne Bonnard, Jacqueline Fourestié, Messieurs Jonathan Ebel, Renaud Capelle, et Régis de Savignac pour le Bureau du conseil consultatif de quartier,  
Madame Jeanne d'Hauteserre, maire du 8<sup>e</sup>,  
Madame Corine Barlis, conseillère d'arrondissement,  
Monsieur Vincent Baladi, adjoint au maire,  
Une cinquantaine d'habitants ou commerçants du quartier.

Points abordés :

### 1. Présentation du projet de végétalisation des rues de Paris :

*Avec l'intervention des représentants de la Direction des espaces verts et de l'environnement.*

Concept : sélection de 20 rues parisiennes (une par arrondissement) pour y créer un espace végétalisé et donner la priorité aux piétons ou aux mobilités douces.

Les critères de choix des rues éligibles reposent notamment sur des notions de gabarits, flux de piétons et de circulation automobile.

Concernant le 8<sup>ème</sup> arrondissement de Paris, une partie de la rue Corvetto (zone sur la longueur du linéaire du G20 et du « primeur » et sur la largeur de la rue) a été sélectionnée pour des aménagements de végétalisation restant à définir après acceptation des riverains.

A la lumière des éléments présentés, l'assemblée des riverains présents a émis des questions relatives notamment aux coûts d'entretien (considérant que celui-ci serait supporté par les riverains) et impacts sur la circulation.

**VCEU : Devant les interrogations de l'assemblée, la Maire du 8<sup>ème</sup> propose de réunir les personnes les plus motivées pour échanger sur ce projet, à commencer par les habitants de la rue Corvetto, les riverains, et les membres du conseil de quartier.**

Il est précisé qu'à défaut de suite favorable donnée à ce projet, une autre rue du 8<sup>ème</sup> arrondissement sera choisie.

## 2. Activité de l'association des commerçants

- Tenue du prochain vide-grenier : octobre 2018, en principe.
- Aucune animation de Noël prévue pour 2017.

## 3. Parc Monceau

- Réfection des grilles du Parc toujours en suspens.
- Rénovation de la Rotonde sur le point d'être initiée (votée au dernier budget participatif).
- Problème d'hygiène suite à la suppression des toilettes situées à proximité de l'aire de jeu.
- Problème de nuisances nocturnes et de sécurité.
- Sorties des classes de l'école bilingue (Avenue Van Dyck) : demande de la fermeture régulée du Parc pour la sécurité des enfants, ce qui nécessiterait l'intervention d'un agent de la Ville.
- Par ailleurs, les utilisateurs et habitants protestent contre l'utilisation abusive de l'aire de jeux et plus généralement du Parc, par l'école bilingue de l'Avenue Van Dyck, alors qu'il n'y a aucune compensation financière.

**VCEU : Les possibilités de sécurisation doivent être étudiées, en envisageant leur prise en charge financière par l'école bilingue.**

- **VCEU : Aire de jeux du parc**
  - **Contrepartie financière souhaitée à la charge de l'école bilingue.**
  - **Intervention souhaitée de la brigade de lutte contre les incivilités.**

## 4. Marché Treilhard et environnement

- Réouverture de la crèche Maleville et de la Halte-garderie.
- Remarques sur la mauvaise tenue du G20 : présence d'encombrants/cartons, ce qui va être signalé au propriétaire ainsi qu'à la SEMAEST.

## 5. Point sur le Budget Participatif

- 1 166 400 € du budget global pour le 8<sup>ème</sup> avec 38% de projets réalisés
- Réalisations :
  - rénovation de l'aire de jeux du Parc Monceau.
  - installation de tables d'échec.
- En cours 2016-2017 pour le 8<sup>e</sup> :
  - Etude de la rénovation de la piste cyclable du boulevard Malesherbes et une création rue de Monceau (étant noté que les ABF refusent la réfection des pavés à moins de 200 m du Parc Monceau).
  - Travaux de réfection de la Rotonde du Parc Monceau : sera fait en 2 ou 3 phases.
  - Sécurisation circulation Malesherbes / Lisbonne

## 6. Questions diverses

- Problème d'odeurs au 4 rue Treilhard.
- Etat des grilles du Parc Monceau.

- Nuisances générées par les travaux de voirie (électrique et gaz) et impacts sur le stationnement.
- 54 rue de Monceau : éclairage nocturne de l'immeuble de bureaux générant des nuisances jusqu'à 23H30 / 0H00.
- Disproportion des commerces de restauration au détriment des commerces alimentaires pour les riverains.
- Enfin, signalement de la fermeture de beaucoup de petits commerces dans le quartier (comme ailleurs) ce dont Madame la Maire du 8<sup>e</sup> est consciente ; Madame d'Hautserre indique, d'ailleurs, que des réflexions sont entamées sur le sujet.

La séance est levée vers 20h30.

Régis de Savignac

Référent du conseil consultatif de quartier